



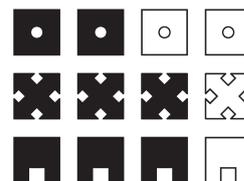
Dardagny

Commune de Dardagny, canton de Genève



Photo aérienne david&kathrin, 2020, © OFC Berne

Localité viticole et agricole du Mandement, Dardagny est implanté – comme la plupart des sites historiques du bassin genevois – sur une éminence, vaste promontoire dominant à l'est le vallon sauvage de l'Allondon. Au centre du village, l'esplanade du plus grand château du canton de Genève sert d'articulation à la fois à l'intérieur du bâti, qui s'est développé symétriquement de part et d'autre de l'ancienne bâtisse seigneuriale, et entre les terres environnantes. L'importance nationale du site résulte en particulier de la présence du vignoble, qui joue un rôle capital dans son identité, mais surtout d'un tissu rural dense dans la partie septentrionale, plus lâche dans la partie méridionale – entretenant alors un rapport intime avec les terres cultivables – et caractérisé par la présence de nombreuses fermes concentrées qui témoignent toujours d'une activité viticole faisant la renommée de Dardagny.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous map.geo.admin.ch. La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération

 Ville	 Village urbanisé	 Hameau
 Petite ville, bourg	 Village	 Cas particulier

Site construit

Qualités

	Qualités de situation Valeur topographique et degré d'urbanisation du site
	Qualités spatiales Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site
	Qualités historico-architecturales Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification

	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières

Partie de site

Qualités

	Qualités spatiales Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés
	Qualités historico-architecturales Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Classification

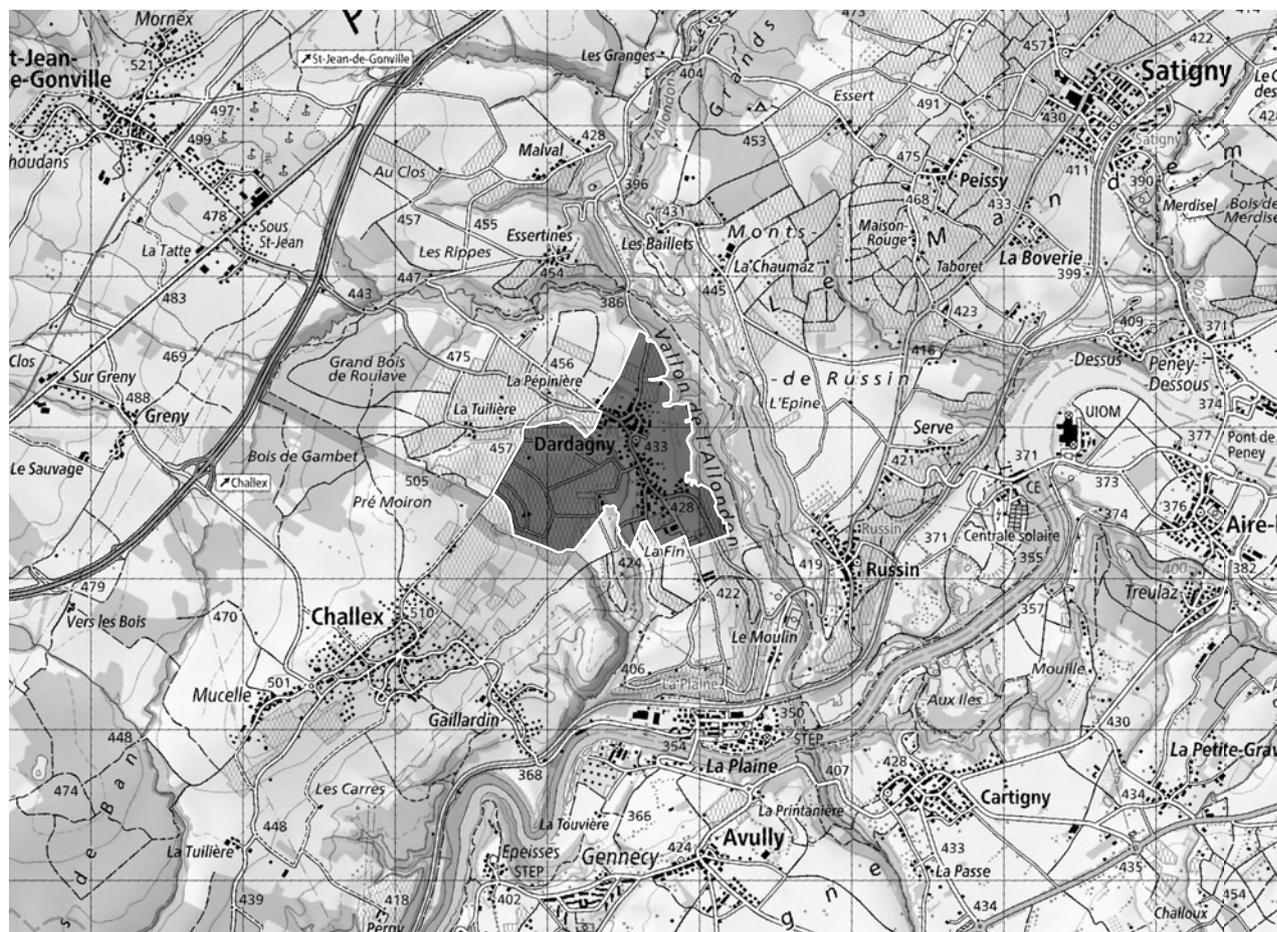
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières
	Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

	Objectif de sauvegarde A Sauvegarde de la substance Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre
	Objectif de sauvegarde B Sauvegarde de la structure
	Objectif de sauvegarde C Sauvegarde du caractère
	Partie de site sensible

Observation

	Façonne la partie de site		Se différencie du reste de la partie de site		Affecte la partie de site
---	---------------------------	---	--	---	---------------------------



Base : carte nationale 1 : 50 000, 2015

Qualification

Qualités de situation ■ ■ □ □

Certaines qualités de situation grâce à une implantation sur un promontoire oblong, dans un contexte largement agricole défini par les abords densément boisés du vallon de l'Allondon à l'est et le vaste vignoble qui se développe à l'ouest. Qualités renforcées par la relation intime que le bâti entretient avec les terres environnantes par l'entremise des exploitations agricoles encore en fonction, mais diminuées par un développement résidentiel venant dans certains cas masquer la vue sur le bâti historique.

Qualités spatiales ■ ■ ■ ■ □

Hautes qualités spatiales justifiées avant tout par des parties relativement denses renfermant un bâti contigu qui tantôt présente un double front bâti – continuité spatiale forte –, tantôt est organisé en petits îlots indépendants. Contraste avec une trame parfois plus lâche et surtout ouverte sur le territoire, qui illustre la totale symbiose entre bâti agricole et champs environnants, et permet de nombreuses échappées visuelles depuis le tissu bâti. Qualités renforcées par la structure additive qui caractérise la localité avec le rôle clé du château, centre de gravité des composantes villageoises historiques et articulation entre les terres environnantes. Qualités diminuées par quelques constructions résidentielles

récentes venant occulter les échappées visuelles vers le vignoble et le Jura.

Qualités historico-architecturales ■ ■ ■ ■ □

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par une structure du tissu bâti, composantes rurales originellement distinctes, dans laquelle se lit le développement historique de la localité. Qualités renforcées par la présence de très nombreuses fermes concentrées des XVIII^e et XIX^e siècles témoignant de l'architecture rurale régionale, ainsi que du plus grand château du canton, dont la silhouette actuelle est le résultat des transformations dont il fit l'objet aux XVII^e et XVIII^e siècles. Outre le temple de 1723, remarquable diversité de constructions s'échelonnant chronologiquement entre la fin du XVII^e et le début du XX^e siècle.

Développement de l'agglomération

La topographie mouvementée autour de Dardagny favorise, depuis des siècles, la culture de la vigne sur les versants bien orientés. Déjà occupé durant l'Antiquité, le site faisait partie avant la Réforme des terres de l'évêque de Genève. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il était enclavé dans le Pays de Gex, mais son attribution tout d'abord à la France puis à la Confédération helvétique permit alors une continuité territoriale avec Genève. L'implantation du bâti remonte en partie aux XVI^e et XVII^e siècles, mais de nombreux agrandissements et transformations eurent lieu par la suite, corollaire de rendements supérieurs dans l'agriculture au cours du XIX^e siècle. L'importance de la viticulture pour l'économie locale se fit de plus en plus sentir, un constat qui se confirme encore aujourd'hui, même si Dardagny devint dans le dernier quart du XX^e siècle un village résidentiel, recensant 626 habitants en 2018.

Dardagny se situe dans la région viticole du Mandement, aux confins occidentaux du canton de Genève. La découverte d'une hache en pierre polie du Néolithique final à La Tuilière, non loin de l'actuel village, laisse penser que les environs étaient déjà habités durant la préhistoire. D'autres trouvailles archéologiques, celtes et romaines, révèlent une occupation certainement continue du site entre La Tène finale (I^{er} siècle avant J.-C.) et le IV^e siècle après J.-C. La présence attestée d'une villa gallo-romaine à l'emplacement de l'actuel château trouve un écho dans l'étymologie du toponyme « Dardagny », dans lequel on décèle l'anthroponyme latin d'un certain Dardanius ou Dardanus. Il faut toutefois attendre les environs de 1100 pour trouver la première mention du nom « Dardaniacum » dans une donation de l'église de Dardagny au prieuré de Saint-Victor. Le territoire, dès le XI^e siècle un fief de l'évêque de Genève, passa en 1536 à la République de Genève après l'adoption de la Réforme. Le seigneur de Châteauevieux et Confignon en était le vassal et y conservait le droit de haute, moyenne et basse justice.

L'histoire et le développement du site sont intrinsèquement liés à la morphologie de son château. À l'emplacement de l'actuelle bâtisse se trouvaient au XIV^e siècle deux maisons fortes, séparées par un espace à ciel ouvert et chacune d'elles occupée par une famille : les Livron au nord, les La Corbière au sud. Il en découla la formation de deux ensembles ruraux, qui se développèrent de manière diamétralement opposée dans la partie septentrionale et dans la partie méridionale du site.

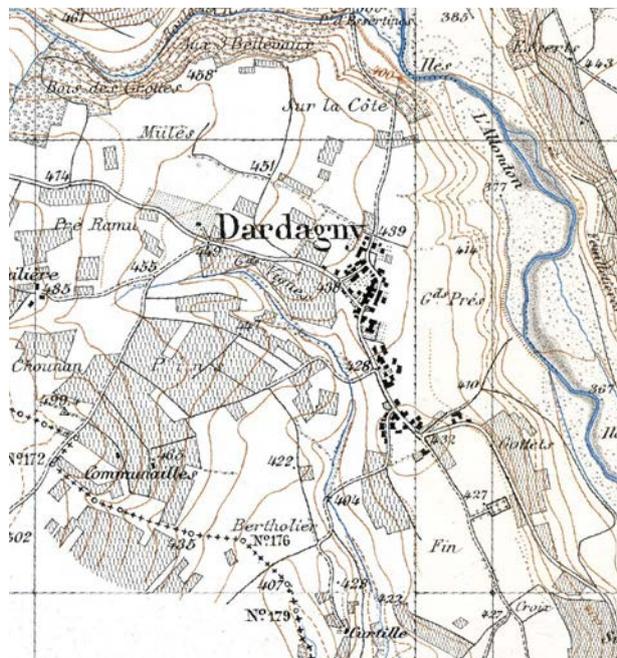
Les familles se succédèrent et ce ne fut qu'au milieu du XVII^e siècle qu'Ami Favre réunit les deux

seigneuries sous une même bannière. Son fils Daniel scella en 1655 cette union en reliant les deux bâtisses entre elles par une galerie de bois. La surélévation et la construction de nouvelles tours aux trois autres angles achevèrent alors d'offrir à l'édifice une silhouette radicalement nouvelle. La seigneurie passa ensuite aux Lullin (1683), puis aux Vasserot (1721), qui non seulement agrandirent et transformèrent le château, mais dotèrent le domaine de jardins étagés en terrasses et agrémentés de bassins, comme en témoigne un plan de la première moitié du XVIII^e siècle. Ce fut à cette époque que Jean Vasserot fit construire, à l'emplacement de l'ancienne église placée sous le vocable de Saint-Pierre, un nouveau lieu de culte au plan rectangulaire, simple et sans fioritures, caractéristique des temples du bassin genevois. Durant ce même siècle, la transformation d'un modeste domaine en une résidence cossue, qu'habita entre 1765 et 1789 le comte de Portes, contribua à faire évoluer le caractère foncièrement agricole du village. Le tournant des XVIII^e et XIX^e siècles est une époque charnière. Le château perdit toute signification politique lorsque les Horngacher vendirent en 1795 les droits de leur seigneurie – dont la superficie équivalait plus ou moins à l'actuelle commune – à la République de Genève. À la veille de l'annexion française en 1798, Dardagny faisait encore partie des territoires enclavés dans le Pays de Gex, bien que les échanges de territoires réglés par le Traité de Paris de 1749 eussent déjà considérablement simplifié l'entrelacs politico-juridique préexistant sur la rive droite du Léman et du Rhône. L'intégration au département du Léman désenclava de fait Dardagny et les autres villages du Mandement ; cette continuité territoriale avec Genève perdura au lendemain de l'incorporation du nouveau canton dans la Confédération helvétique et de l'attribution des communes réunies voulue par le second Traité de Paris de 1815.

Dardagny se situe à l'écart des voies de communication majeures. Tout au plus se trouve-t-il sur l'ancienne route qui reliait Genève à Lyon via le Fort-de-l'Écluse et le Mandement de Peney. En revanche, quelques kilomètres au sud du village, le Rhône, navigable sur une partie importante de son cours, constitua longtemps un axe économique important, détrôné seulement en 1858 avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer reliant Lyon à Genève et la mise en service de la gare de La Plaine, située en contrebas de l'éminence de Dardagny.

L'évolution démographique de Dardagny ne subit jamais une croissance effrénée. À plusieurs reprises, la courbe de la population communale fut même légèrement décroissante, passant par exemple de 478 habitants lors de l'entrée dans la Confédération helvétique en 1814 à 462 au milieu du

XIX^e siècle. Bien qu'on trouve la trace de quelques activités artisanales et préindustrielles (l'horlogerie est notamment attestée entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle), l'agriculture représenta toujours la principale activité économique à Dardagny. La polyculture est conditionnée par le terrain : traditionnellement, la vigne basse colonisait les coteaux bien orientés tandis que les vastes champs du plateau se prêtaient à la culture des céréales, à l'arboriculture et à un type particulier de vignes, suspendues à des perches au-dessus de terres cultivées et appelées « hutins », fort répandues dans le canton jusqu'au début du XIX^e siècle. Dès cette époque, le bâti évolua significativement, corollaire notamment de rendements supérieurs dans l'agriculture. Rénovation, reconstruction : certains volumes devinrent plus importants, d'autres domaines agricoles présentèrent un aspect plus bourgeois, d'autres enfin surgirent de terre, phénomène peu fréquent si on garde à l'esprit que les constructions rurales ex nihilo ne sont pas la règle. Le bâti communal évolua également. Une auberge de 1780 fut tout d'abord convertie en école en 1821, puis en mairie en 1838. Non loin de là, l'église subit durant la première moitié du XIX^e siècle une réfection en profondeur avec l'ajout d'un nouveau porche et d'un clocher de forme octogonale. Pour lutter contre les incendies, la municipalité inaugura en 1831 un hangar destiné à abriter la pompe à incendie. L'acquisition vers 1870 d'une source de l'autre côté de la frontière, proche de Saint-Jean-de-Gonville, permit la construction de trois fontaines, dont l'une fut stratégiquement accolée au nouveau local de la pompe à incendie. Une salle des fêtes et de gymnastique fut inaugurée en 1884.



Carte Siegfried 1 : 25 000, 1896/97

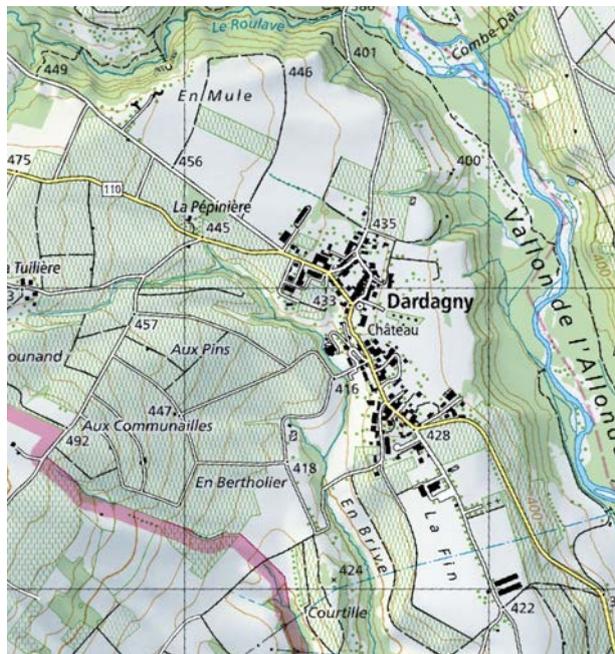
La première édition de la carte Siegfried documente l'état de Dardagny en 1896/97. Le village se présente alors sous un aspect très proche de sa configuration actuelle. On distingue clairement les deux composantes bâties septentrionale et méridionale (cette

dernière étant encore structurée en deux entités séparées par des terres agricoles). La voirie communale est à peu de choses près identique à celle d'aujourd'hui ; seuls n'existent pas encore le parcours incurvé et moins raide de la deuxième décennie du XX^e siècle dans le vallon des Charmilles et les quelques ruelles de desserte, corollaire du développement urbain à partir des années 1980. On note en outre que la surface dédiée à la vigne est à l'époque plus réduite, si on la compare à l'état actuel.

C'est durant la Première Guerre mondiale que le visage de Dardagny faillit être radicalement métamorphosé. En main communale depuis 1904, le château était alors dans un état de délabrement avancé, à tel point que le projet de le détruire et de lui substituer un nouvel édifice fut mis sur la table. Sauvée in extremis, la vieille bâtisse subit alors une restauration relativement lourde entre 1926 et 1932, qui permit d'y héberger la mairie, l'école et la salle des fêtes. Le XX^e siècle fut une période de mutation : l'exode rural qui frappa le territoire genevois jusqu'à la Seconde Guerre mondiale n'épargna pas la commune, qui vit la courbe de sa population s'infléchir, passant de 781 en 1900 à 686 cinquante ans plus tard. La tendance s'inversa dès les années 1960, mais là où certaines communes voisines – on pense notamment à Avully et à la construction de la cité de Gennecy – connurent une explosion du nombre de leurs habitants en à peine quelques années, la croissance de Dardagny demeura modeste. Plusieurs maisons furent rénovées ou transformées et seules quelques villas et maisons individuelles furent construites dans les environs immédiats du site. Le respect manifesté envers le patrimoine historique se vit d'ailleurs récompensé par l'attribution du Prix Wakker en 1978. Plus ambitieuse mais respectant le gabarit du bâti historique, une première série de maisons contiguës fut construite en 1970 à l'extrémité occidentale du village, sur une parcelle résidentielle agrandie à la fin des années 1980.

L'agriculture – et avant tout la viticulture – occupent encore aujourd'hui une place importante dans l'économie du village et la grande majorité des emplois locaux concernent le secteur primaire. La surface de vigne a même doublé durant la seconde moitié du XX^e siècle, supplantant l'élevage du bétail. Ce n'est en revanche plus de la terre que vit la majorité de la population : durant le dernier quart du XX^e siècle, Dardagny devint un village résidentiel. À l'échelle de la commune, la population passa presque du simple au double entre 1980 et 2000, tandis qu'entre 2000 et 2018, le nombre d'habitants du village évolua de 469 à 626. Pour accueillir cette nouvelle population, le développement urbanistique ne fut pas anarchique. Le noyau historique fut préservé d'une densification abusive ; seuls quelques maisons et garages vinrent remplir des espaces restés vacants. Pour le reste, deux extensions résidentielles furent privilégiées : d'une part le vallon des Charmilles, qui ne fut toutefois colonisé que sur son flanc oriental,

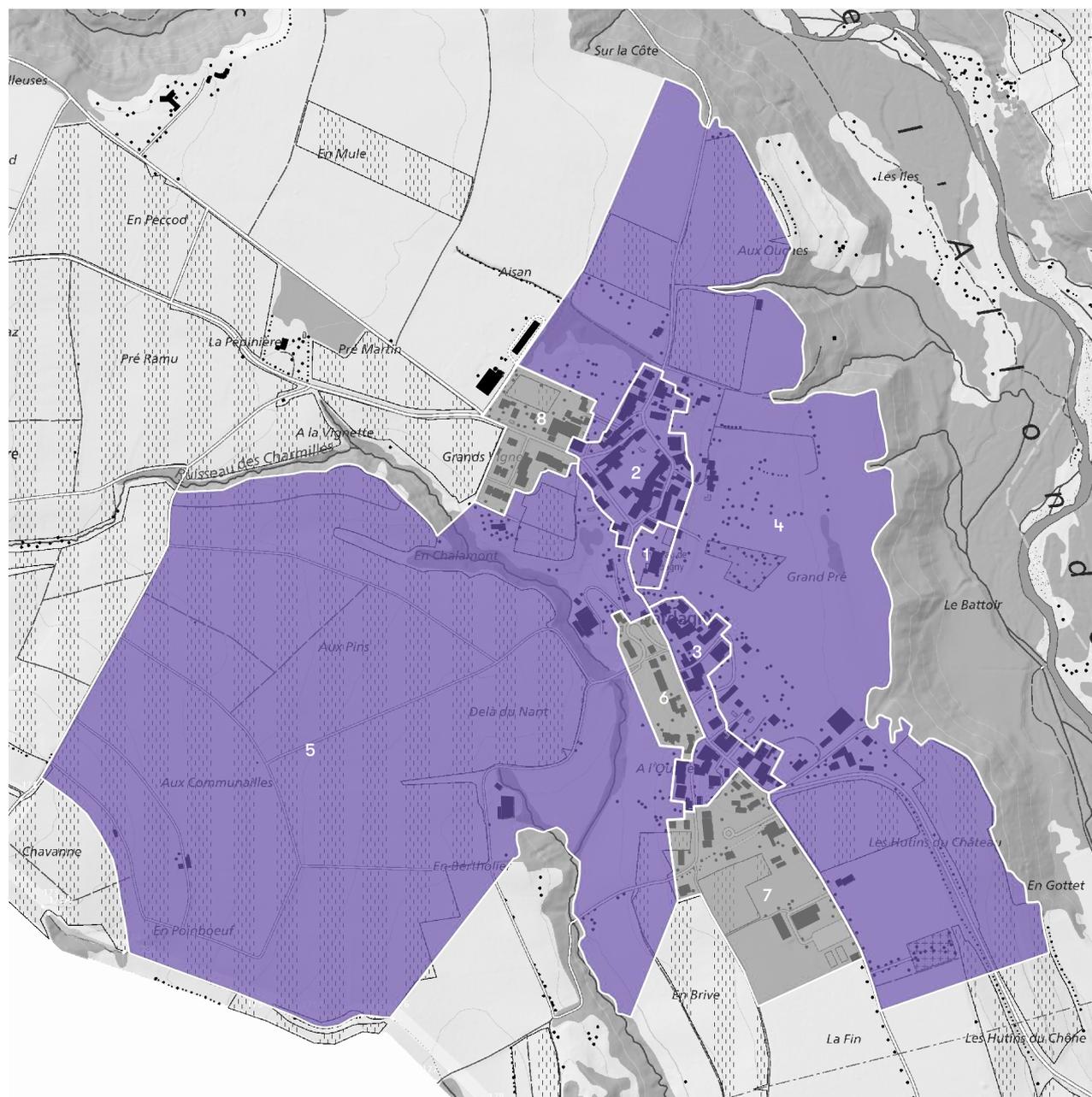
ce qui permet de conserver intacts la ripisylve et le coteau de vignes à l'arrière-plan ; d'autre part, quelques maisons mitoyennes furent construites dans la partie méridionale du village, dans un lotissement délimité au sud par des installations sportives et communales à la fin du XX^e siècle.



Carte nationale 1 : 25 000, 2015

Le site actuel

Dardagny se situe sur un vaste promontoire oblong défini par des cours d'eau aux quatre points cardinaux : le Rhône au sud, les petits ruisseaux des Charmilles à l'ouest et du Roulave au nord et enfin l'Allondon à l'est, dont le vallon sauvage est inscrit à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels comme objet d'importance nationale (1204). Il bénéficie ainsi, comme la plupart des localités historiques du bassin genevois, d'une situation surélevée. Cette situation topographique, offrant à la fois de vastes champs et des coteaux bien exposés, contribue à faire de l'agriculture – et tout particulièrement de la viticulture – l'activité économique principale de la localité. Le bâti est structuré le long d'un tronçon de la route reliant Russin à Malval et s'articule autour de l'esplanade du château (1), qui sert de centre de gravité aux terres environnantes et au bâti qui s'est développé symétriquement de part et d'autre de l'ancienne bâtisse seigneuriale. Une composante historique au nord (2), relativement dense et ordonnée autour de ruelles étroites, contraste avec la structure au tissu plus lâche qui se développe au sud-est (3), formée de la jonction de deux noyaux agro-viticoles au cours des deux derniers siècles. Deux extensions résidentielles (7 et 8) se développent aux extrémités sud et nord-ouest du tissu historique. Du côté du vallon des Charmilles, au-delà d'une étroite bande résidentielle sur les flancs (6) et d'une ripisylve marquée, se développe en pente douce le vignoble (5), qui joue un rôle capital dans l'identité du site. De vastes champs rythmés par quelques cordons boisés et des parcelles de vigne (4), délimités au loin par la forêt qui couvre le vallon de l'Allondon, jouxtent le périmètre bâti à l'est.



Base : swissTLM 1:10 000, édition 2019, état de mise à jour 2015

Parties de site

- 1** **Esplanade du Château** — Vaste plate-forme en partie asphaltée, murs de soutènement S et E, deux rampes menant aux jardins ; anc. bâtisse seigneuriale résultant de la réunion de deux maisons fortes, m. XVII^es., agr. 1735-1740, rest. 1926-1932, dès années 1930 mairie et école, rest. 1962

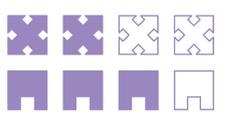
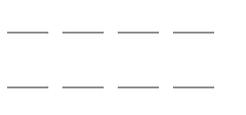


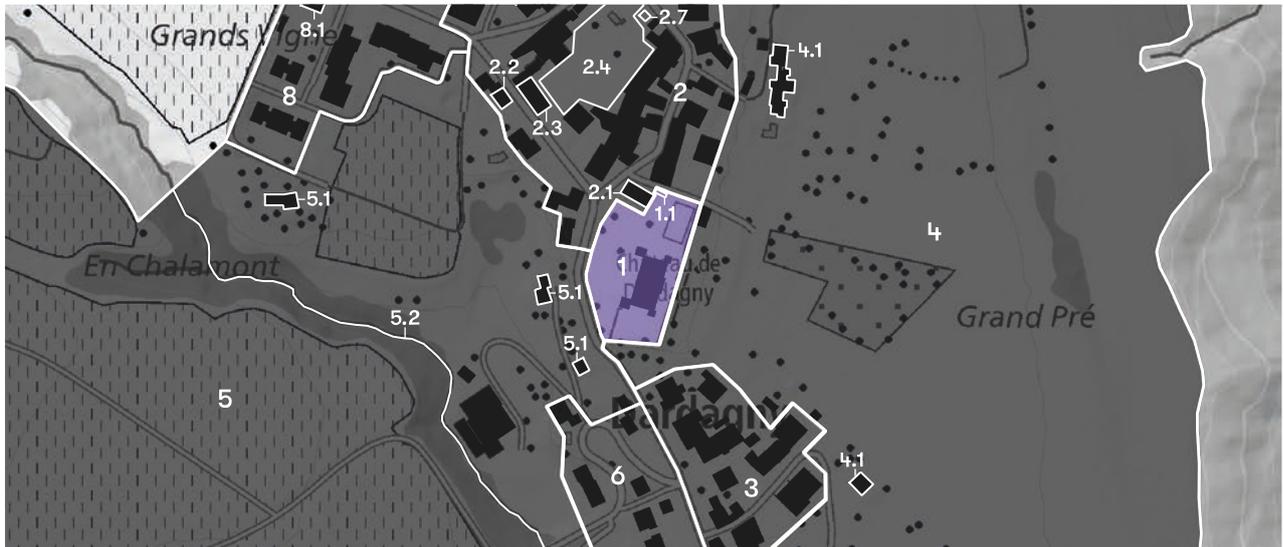
Objectif de sauvegarde A

- 2** **Composante historique septentrionale** — Noyau villageois concentré à la structure en anneau, fermes tripartites et anc. dépendances agricoles du château, XVI^e-XIX^e s., implantation en ordre contigu, organisation autour de petites cours et espace central occupé par des jardins ; temple, 1723 ; quelques maisons individuelles, XX^e/XXI^e s.



Objectif de sauvegarde A

- | | | |
|---|--|--|
| 3 | Composante historique méridionale — Noyau villageois formé de deux groupements agricoles, XVII ^e -XIX ^e s., séparés par un pré, implantation du bâti en ordre contigu formant de courtes rangées entrecoupées de jardins et cours de travail |  <p>Objectif de sauvegarde A</p> |
| 4 | Terres cultivables — Prés et champs dans le prolongement de jardins arborisés, ponctués de quelques habitations individuelles et bâtiments agricoles, XX ^e s. ; parcelles de vigne ; cellule agricole marquant l'entrée du site, XIX ^e s. ; cimetière, prob. 1885 |  <p>Objectif de sauvegarde A</p> |
| 5 | Vallon des Charmilles et vignoble — Dépression prononcée, marquée en son fond par le cours d'un ruisseau, une ripisylve ainsi que quelques champs ; vaste vignoble sur le versant occidental marquant fortement l'identité du site |  <p>Objectif de sauvegarde A</p> |
| 6 | Versant oriental du vallon des Charmilles — Étroite bande de terre en pente largement bâtie, XX ^e -déb. XXI ^e s. |  <p>Partie de site sensible</p> |
| 7 | Extension résidentielle méridionale — Lotissement de villas et de maisons contiguës, secteur consacré aux activités communautaires, 2 ^e m. XX ^e s. ; maison vigneronne, 1847, bordée d'un champ en partie coupé du reste du territoire |  <p>Partie de site sensible</p> |
| 8 | Extension résidentielle septentrionale — Maisons individuelles et contiguës ainsi que vaste exploitation viticole, 1970-1989 ; anc. douane, début XX ^e s. |  <p>Partie de site sensible</p> |



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

1 Esplanade du Château

À la fois centre de gravité géographique et communautaire du village, le château de Dardagny, qui héberge la mairie et l'école, occupe une vaste esplanade en partie asphaltée, insérée dans un terrain en déclivité, épaulée au sud et à l'est par des murs de soutènement. L'ancienne bâtisse seigneuriale offre une silhouette qui est le résultat des transformations dont elle fit l'objet aux XVII^e et XVIII^e siècles : de plan rectangulaire et flanqué de tours carrées sous toits à pavillon, le château présente une élévation de trois niveaux. Un terrain de jeu, qui sert de préau, a été aménagé dans la partie nord, que jouxte la plus ancienne fontaine de Dardagny (1.1), surmontée d'une colonne toscane. Un mur en maçonnerie court le long d'une partie du périmètre, s'interrompant à l'est pour permettre à deux rampes d'accéder aux jardins en contrebas. Au sud, la terrasse domine une partie du village qui se développe quelques mètres en contrebas.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales du plus grand château du canton de Genève justifiées par une structure qui correspond aux remaniements dont il fit l'objet, en dépit de la restauration énergétique des années 1930, dont témoigne l'hétérogénéité des matériaux.

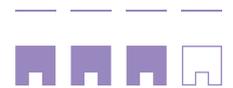
Signification

Signification importante de l'esplanade du château, qui façonne le site de par son rôle de centre de gravité du village, à la confluence des deux composantes bâties historiques et des terres agricoles et espaces verts environnants.

1.1 Fontaine



Bassin octogonal en calcaire flanqué symétriquement de deux vasques rectangulaires, surmonté d'une colonne toscane, vers 1786



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

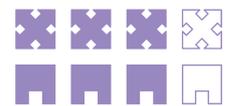
—



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

2 Composante historique septentrionale

Implanté sur un terrain quasi plan, le noyau historique présente une structure en anneau ; au centre prend place un espace vert formé par des jardins (2.4), invisible depuis la rue. Le tissu dense de fermes, maisons rurales et anciennes dépendances du château est caractérisé par une orientation des faîtes des toits du sud-ouest au nord-est, dictée par les vents dominants. La succession des façades goutte-reaux, généralement de deux niveaux, forme alors de longues rangées contiguës, auxquelles se substituent parfois des murs en maçonnerie, souvent végétalisés. Cet espace-rue présente en outre une alternance entre un front marqué sur rue, quelques modestes avant-cours fleuries ainsi que des petites cours enclavées à l'intérieur du bâti, qui témoignent d'une activité vinicole encore intense. Dans la partie nord, une venelle en partie non carrossable (2.5) rythme un tissu dense caractérisé par l'implantation en dégradé du front bâti, renforcé par la présence de murs coupe-vent débordant le nu de la façade. Le bâti, dont certains éléments remontent au XVI^e siècle, date principalement des XVIII^e et XIX^e siècles : vastes avant-toits soutenus par des bras de force et anciennes travées agricoles se développant perpendiculairement aux façades goutte-reaux (écurie, grange reconnaissable à sa large porte en arc surbaissé et habitation caractérisée par son escalier extérieur). Globalement, le calcaire clair du Jura prédomine pour les encadrements des ouvertures et les chaînes d'angle, même si on note çà et là quelques linteaux en bois et du ciment pour les baies modernes. Marquant l'entrée méridionale du noyau historique, l'église réformée (2.1) occupe une fonction charnière dominant la route principale, le long de laquelle prennent place les anciennes mairie (2.3) et salle de gymnastique (2.2), ainsi que les anciennes forge et boulangerie du XIX^e siècle face au château, à la manière d'une tête de pont. Le corps de logis aux allures de maison forte médiévale de l'ancien domaine Leleux (2.6) marque l'entrée septentrionale de la composante.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

3

Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales justifiées par des espaces-rues denses, définis par une alternance entre un bâti à front de rue et en retrait, qu'entrecoupent plusieurs petites cours de travail. Espace vert jouant un rôle structurant évident pour l'ensemble – bien qu'invisible depuis la rue – particulièrement caractéristique et déterminant l'organisation de l'espace. À signaler également le soin accordé aux avant-cours et autres espaces libres se développant entre le bâti et la rue, laissant la part belle aux galets.

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par un bâti agricole caractéristique de la région : plusieurs exemples de fermes concentrées ayant fait l'objet de transformations soignées et dont un certain nombre conservent leur vocation viticole. Superposition à cette trame agricole d'un bâti villageois, voire cossu avec l'ancien domaine Leleux.

Signification

Signification importante en tant que l'une des deux composantes villageoises historiques de Dardagny.

2.1 Temple

Église réf. à plan rectangulaire et nef unique, 1723, à l'emplacement d'une église St-Pierre médiévale, rénovation et porche, 1818-1823, clocher octogonal, 1830, nouveau porche, 1914, rest. années 1940

2.2 Anc. salle de gymnastique

Bâtiment d'un niveau à toit en bâtière, chaînes d'angle et encadrements des ouvertures en brique, 1884, transf. en garage, XX^e s.

2.3 Anc. mairie

Anc. auberge, deux niveaux et toit à demi-croupe, 1780, aménagé en école, 1821, puis mairie, 1838, transf. XX^e s., act. habitation

2.4 Jardins entourés par le bâti

Vaste espace central clos formé par les jardins des maisons environnantes

2.5 Étroite venelle

Espace-rue dense constitué de fermes et maisons rurales en rupture d'alignement ; 1^{er} local de la pompe à incendie, 1831

2.6 Anc. manoir Leleux

Maison de maître, XVIII^e s., transf. vers 1900 avec l'adjonction d'une tour

2.7 Fontaine

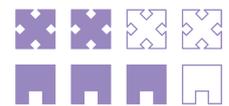
Bassin et doubles vasques rythmant l'espace urbain juxtant l'anc. local de la pompe à incendie, 1870



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

3 Composante historique méridionale

Deux noyaux agro-viticoles, à l'origine clairement définis, sont aujourd'hui quasiment réunis, la subtile distinction entre les deux ne se résumant plus qu'à un modeste pré (3.1), indispensable à la compréhension du site. Le premier groupement, à proximité immédiate du château, est structuré unilatéralement sur le côté oriental de l'épine dorsale que constitue la route principale. Le bâti, relativement dense, s'organise autour de courtes ruelles perpendiculaires et de cours viticoles encore en activité, ouvertes sur les terres agricoles environnantes. Ces fermes – plusieurs sont groupées pour former de petits îlots – conjuguent des faîtes orientés tant dans l'axe nord-est/sud-ouest que perpendiculairement à ce dernier. Le lien que ce bâti entretient avec l'axe routier principal est relativement lâche : à l'exception de deux maisons, une implantation en retrait par rapport à la route permet l'agencement de quelques avant-cours et jardins, bordés de haies ou ponctués d'arbres voilant en partie les façades. Le second groupement est établi sur une légère éminence et se développe en fourche, le long de la route principale et d'une ruelle secondaire. Le bâti s'organise dans le premier cas en profondeur, avec des rangées perpendiculaires suivant l'orientation des vents dominants, alternant avec de larges cours de travail et présentant murs pignons sur rue pour former, par intermittence, un double front bâti contigu. Il présente dans le deuxième cas une succession de façades gouttereaux, un léger décrochement vis-à-vis de la ruelle donnant corps à des avant-cours viticoles. Ce bâti remonte en partie aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais tout particulièrement au XIX^e siècle, époque pendant laquelle – parallèlement à un important remembrement parcellaire – l'augmentation des rendements entraîna la multiplication des travées agricoles. Une certaine opulence se remarque avec la maison bourgeoise reconstruite en 1872 et accolée à une volumineuse dépendance agricole du début du XIX^e siècle.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

2

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par un bâti agricole entretenant un rapport intime avec le territoire, en dépit de quelques constructions résidentielles récentes (6) venant presque totalement occulter les échappées visuelles vers le vignoble et le Jura. Contraste entre une implantation en îlots denses regroupés autour de cours de travail et des rangées présentant pignon ou gouttereau sur rue, formant par intermittence un double front bâti.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par un tissu de fermes, certaines aux volumes importants témoignant des agrandissements de la première moitié du XIX^e siècle, ayant gardé toute leur substance du fait de la pérennité de l'activité viticole et ayant généralement subi des transformations respectueuses du bâti historique, si l'on fait exception d'une ferme bien exposée en tête de composante, au sud.

Signification

Signification importante en tant que l'une des deux composantes villageoises historiques de Dardagny.

3.1 Pré isolé

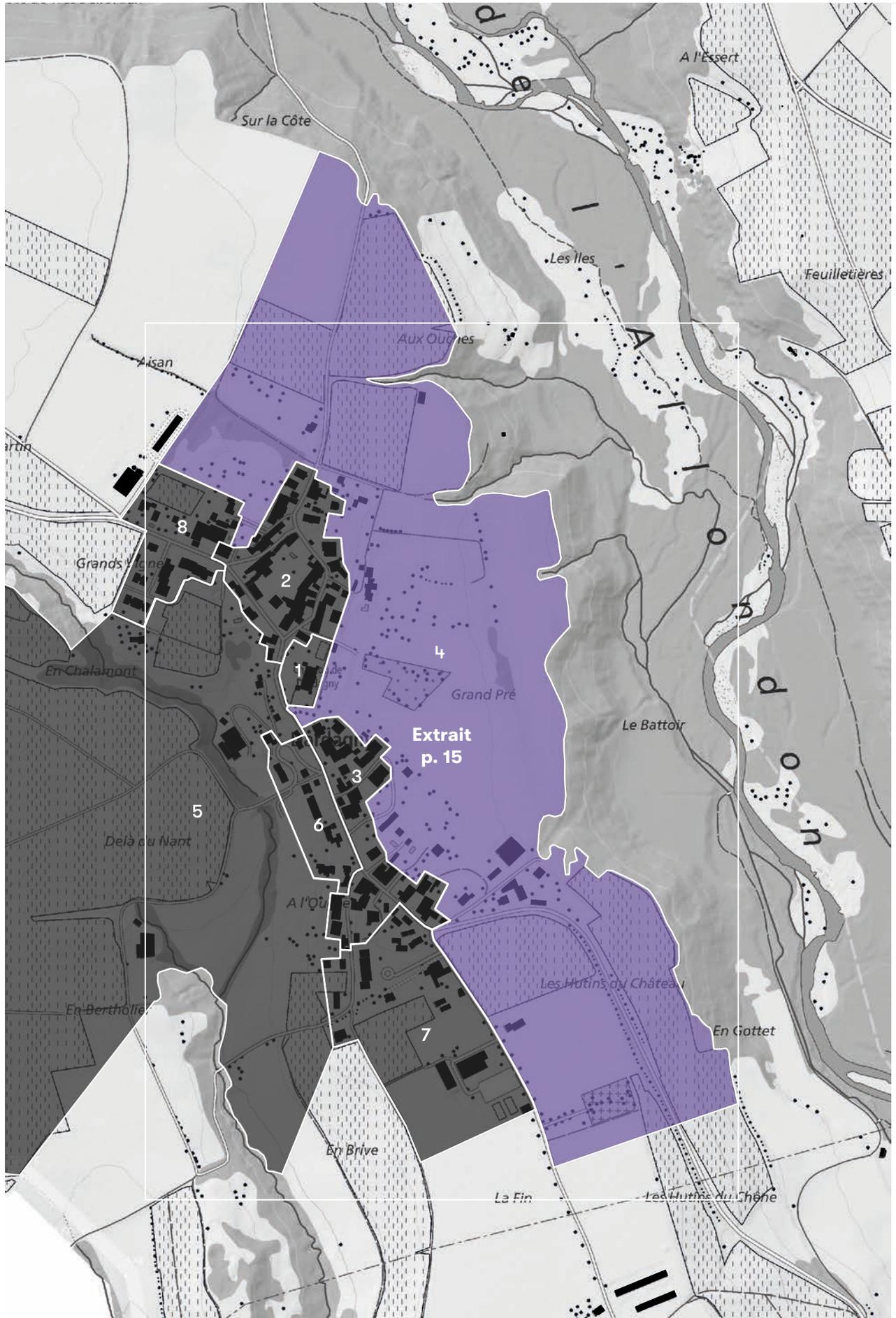


Espace vierge de construction marquant l'articulation entre les deux parties de la composante agricole et viticole

3.2 Anc. presbytère

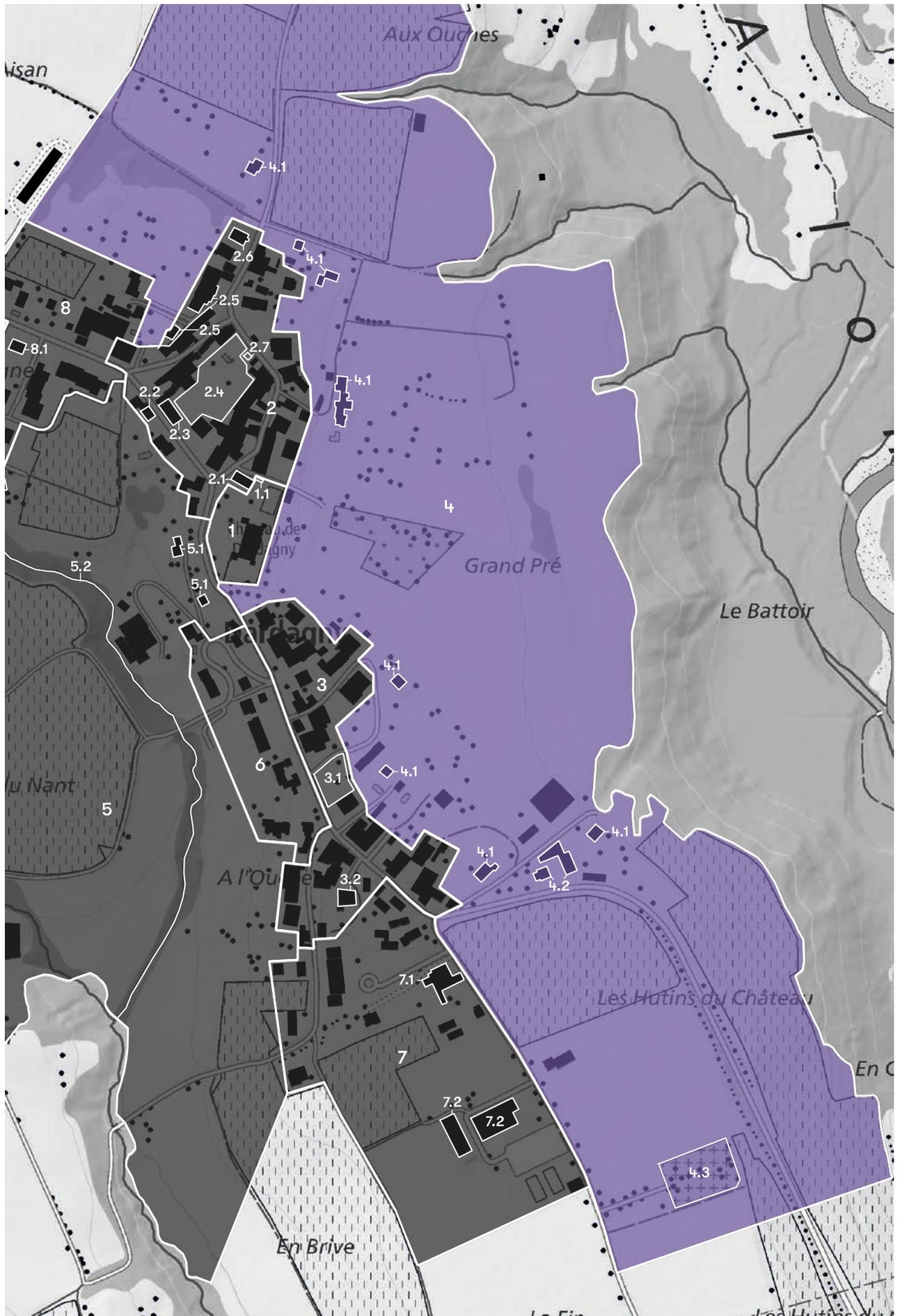


Anc. maison haute, deux niveaux, presbytère dès fin XVII^e s., transf. fin XX^e s.



Base : swissTLM 1:7500, édition 2019, état de mise à jour 2015

4 Terres cultivables



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

4 Extrait

Vergers et jardins à proximité du tissu bâti cèdent peu à peu la place à des champs, large étendue plane structurée par quelques subtils cordons boisés, qui se déploient jusqu'à la forêt du vallon de l'Allondon, cette dernière marquant une nette délimitation visuelle. On note un certain nombre de constructions agricoles ; une cellule rurale du XIX^e siècle marque l'entrée du village lorsqu'on arrive de Russin (4.2). Quelques maisons individuelles (4.1), ponctuant les abords immédiats du bâti historique, viennent légèrement perturber l'articulation entre fermes et territoire. La topographie ondulante au nord ainsi que le vaste replat marquant le sommet du promontoire au sud sont recouverts de parcelles de vigne. Un cimetière, auquel on accède par une allée de tilleuls et cerclé d'un muret en maçonnerie, marque l'horizon au sud (4.3).

Signification

Signification importante d'une part en raison de la fonction de vestibule que vignes et champs – indissociables de l'histoire et de la physionomie caractéristique du village – confèrent au bâti historique et, d'autre part, en raison du rôle d'arrière-plan que ces espaces proposent, tout particulièrement les dégagements depuis le château vers les anciens jardins.

4.1 Bâti récent

Villa et maisons individuelles, XX^e s.



4.2 Ensemble rural marquant l'entrée du village

Logement et dépendance, 2^e m. XIX^e s., transf. 1996



4.3 Cimetière

Cimetière marqué par une allée de tilleuls et entouré d'un muret en maçonnerie



Objectif de sauvegarde A:
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :



Inclut les parties de site :



Parties de site
analogues/similaires :





Base : swissTLM 1:7500, édition 2019, état de mise à jour 2015

5 Vallon des Charmilles et vignoble

Le vallon des Charmilles, dont les flancs sont parsemés de quelques maisons individuelles du XX^e siècle (5.1), est marqué en son fond par le cours d'un modeste affluent du Rhône, bordé sur toute sa longueur par une ripisylve. Quelques champs et vergers viennent, avec une exploitation agricole, animer cet espace. La vigne, qui fait la fierté de Dardagny, se développe avec ferveur outre-Charmilles, sur les coteaux qui s'élèvent en pente douce en direction du Jura, formant de vastes parcelles que délimitent quelques chemins.

Signification

Signification importante du vignoble, marquant l'identité du village et formant outre-Charmilles comme un écrin, composante indissociable de l'histoire et de la physionomie d'un village viticole.



Objectif de sauvegarde A:
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site:

Inclut les parties de site:

Parties de site analogues/similaires:



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

5 Extrait

5.1 Bâti récent

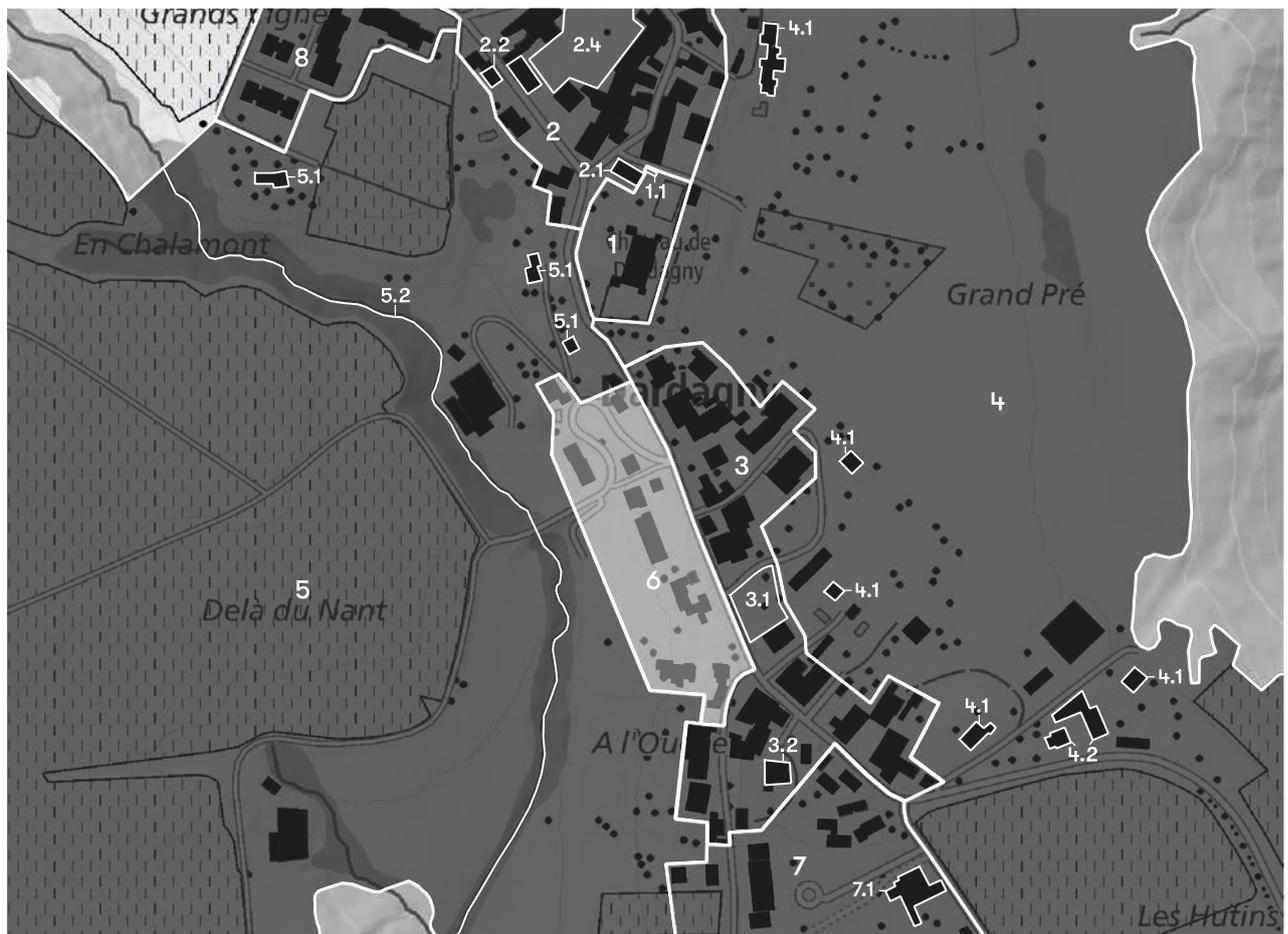
Villas et maisons individuelles, XX^e s.



5.2 Ruisseau des Charmilles

Petit affluent du Rhône bordé d'un étroit cordon boisé





Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

6 Versant oriental du vallon des Charmilles

Une étroite bande de terre sur les flancs du vallon des Charmilles est aujourd'hui largement couverte par un bâti constitué de maisons individuelles et contiguës principalement de la seconde moitié du XX^e et du début du XXI^e siècle.

Signification

Signification importante étant donné la proximité du versant avec la composante historique méridionale, dont il masque totalement la vue sur le coteau de vignes.



Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :



Inclut les parties de site :



Parties de site analogues/similaires :





Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

7 Extension résidentielle méridionale

Un développement résidentiel est enclavé entre les franges du bâti historique et une exploitation vitico-agricole du XIX^e siècle (7.1), dans un espace où quelques arbres et des jardins individuels occupent une place importante. Un groupement communautaire composé d'une salle polyvalente (7.2) et de terrains de sport isole en partie un champ du reste du territoire.

Signification

Signification importante de par la proximité du bâti historique et en raison d'une situation en partie exposée, marquant l'entrée méridionale du village.

7.1 Maison vigneronne

Bâtiment de deux niveaux et toit à demi-croûpe, 1847, anc. dépendances accolées, XIX^e s., transf. 2^e q. XX^e s., présence soulignée à l'entrée du site

7.2 Centre communal

Salle communale et installations sportives, 2^e m. XX^e s



Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :





Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

8 Extension résidentielle septentrionale

Un développement résidentiel initié au début des années 1970, important à l'échelle de Dardagny, occupe une position dominante le vallon des Charmilles sur des terrains autrefois dévolus à la vigne. Ce bâti flanque le bâtiment de l'ancienne douane (8.1), qui marque toujours l'entrée du site. L'autre côté de la rue héberge quelques maisons individuelles et jardins, qui entourent une vaste exploitation viticole.

Signification

Signification importante par la proximité de l'un des noyaux historiques et par une situation dominante, offrant au bâti récent une silhouette claire et visible.

8.1 Anc. douane

Bâtiment fédéral marquant l'entrée N de la localité, deux niveaux et vastes combles, 1901, transf. 1997, act. habitation



Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :



Inclut les parties de site :



Parties de site analogues/similaires :



Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

Les étapes du développement qu'a connu le village se lisent clairement dans la structure additive actuelle de Dardagny et il importe de préserver cette lisibilité. Pour ce faire, les espaces libres qui délimitent les parties de site historiques, par exemple entre l'esplanade du Château (1) et la composante historique méridionale (3), méritent la plus haute priorité de conservation.

L'ensemble du tissu bâti comprend de nombreux espaces libres, tels que des placettes et des avant-cours, qui constituent des éléments importants de structuration de l'espace. Il est recommandé de porter une attention particulière à ces espaces de grande valeur, notamment en préservant leur fonction et leur nature ; on évitera ainsi certains types de revêtements de sol incongrus et un recours excessif à l'asphalte.

Il est difficile d'envisager un développement urbanistique sans la création de nouvelles voiries et l'empiètement sur les terres agricoles qui environnent la localité, ce qui métamorphoserait profondément la physionomie du site. Par conséquent, il est recommandé de faire preuve de pondération lors de toute future intervention, ainsi que d'enrayer la propagation d'un bâti qui vient peu à peu masquer totalement la vue vers le vignoble depuis les noyaux historiques.

Village agricole mais avant tout viticole, Dardagny entretient un lien intime avec les terrains agricoles et les vignes qui le ceignent. Ce lien est fragile et la symbiose entre le bâti et ces espaces environnants doit être préservée au mieux ; c'est le cas pour les terres cultivables (4), particulièrement pour les terrains qui se trouvent respectivement au sud-ouest et à l'ouest de la composante historique septentrionale (2) et de l'esplanade du Château (1).

Mesures de protection existantes

Confédération

Objets sous protection fédérale
Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP
Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse IVS

Canton

Plan directeur
Bâtiments et objets classés
Inscription à l'inventaire

Commune

Plans d'affectation

Bibliographie

Baertschi Pierre, Dimensions cachées de Dardagny, Genève 1994.

Brulhart Armand, Deuber-Pauli Erica, Ville et canton de Genève, Berne 1993.

Crettaz Bernard, La commune de Dardagny. Hier, aujourd'hui... demain, Genève 1991.

Département du territoire, Office du patrimoine et des sites, Recensements architecturaux du canton de Genève.

Davier Jacques, Dardagny, commune genevoise (1818-1870), mémoire de licence, Genève, Université de Genève, 1990.

Davier Jacques, « Dardagny (commune) », in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 22.08.2005. En ligne : <www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2902.php>.

La Corbière Matthieu de, Piguët Martine, Santschi Catherine, Terres et châteaux des évêques de Genève. Les Mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII^e siècle, Annecy-Genève 2001.

Objet IFP : Rhône genevois - Vallons de l'Allondon et de la Laire, GE 1204.

Objet IVS : Russin - Dardagny, GE 2.3.2.

Objet IVS : Chemin de la Brive, GE 2.3.4.

Roland Isabelle et al., Les maisons rurales du canton de Genève, Genève 2006.

Recensement architectural du canton de Genève, DAEL – Direction du patrimoine et des sites, Genève.

Schüle Rose-Claire, Dardagny : prix Henri-Louis Wakker, 1978, Carouge 1978.

Statistiques du canton de Genève. En ligne : <<https://www.ge.ch>>, consulté le 28.01.2019.

Impressum

3^e version 02.2019

Entrée en vigueur
01.05.2021

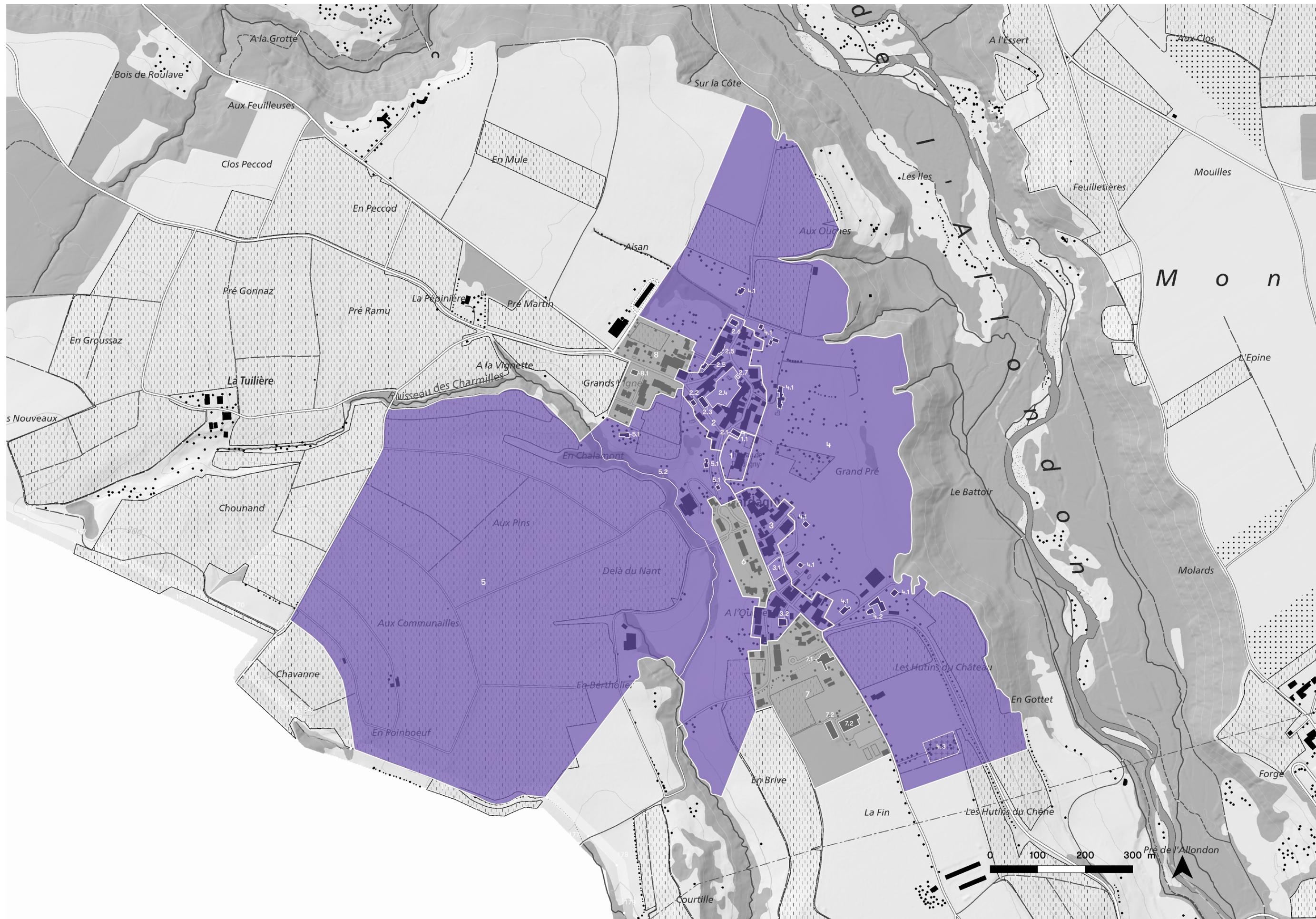
Coordonnées du site
2 488 553 / 1117 002

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch



- Objectif de sauvegarde A
- Objectif de sauvegarde B
- Objectif de sauvegarde C
- Partie de site sensible
- Partie de site
- Observation